



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 17/07/12

Reçu en Préfecture le : 19/07/12
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 16 juillet 2012
D-2012/401

Aujourd'hui 16 juillet 2012, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Madame Martine DIEZ, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN,

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Monsieur Nicolas BRUGERE, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Natalie VICTOR-RETALI

**Projet d'aménagement et d'extension de la Gare
Saint-Jean - Application de l'article L300-2 du
code de l'urbanisme - Approbation de la Ville
de Bordeaux sur les modalités de concertation**

Madame Elizabeth TOUTON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le projet de restructuration de la gare de Bordeaux Saint-Jean (extension Belcier) sur la commune de Bordeaux doit faire l'objet d'une concertation au titre des articles L.300-2 et R.300-1 à R.300-3 du Code de l'Urbanisme. Projet majeur en lien avec le développement de la ZAC Saint-Jean Belcier réalisée par Etablissement Public d'Aménagement Euratlantique, il porte sur la requalification complète de la Gare Saint-Jean à l'horizon de la réalisation de la ligne à grande vitesse.

Cette concertation préalable est destinée à informer et à recueillir l'avis et les observations du public et de l'ensemble des personnes concernées par cette opération. Elle est organisée par Gares&Connexions, maître d'ouvrage, dans les conditions proposées ci-après et soumises à l'avis de votre conseil municipal.

Ses objectifs sont les suivants :

- informer sur les aménagements envisagés dans le cadre du projet d'extension de la gare Bordeaux Saint-Jean côté Belcier
- recueillir les avis sur les principes d'aménagements envisagés, sur l'accessibilité de la gare par tous les modes de transport, ainsi que sur les schémas de déplacement envisagés.

Gares&Connexions propose les modalités de concertation suivantes qui devront être délibérées au sein de la commune de Bordeaux et de l'EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) impliqué, à savoir la Communauté Urbaine de Bordeaux (CUB) :

- *un dossier de présentation du projet mis à disposition à la gare de Bordeaux Saint-Jean et à la Mairie de quartier Bordeaux Sud*
- *une plaquette de synthèse du projet et de la concertation mise à disposition à la gare Bordeaux Saint-Jean et à la Mairie de quartier Bordeaux sud*
- *des panneaux d'exposition sur le projet et la concertation installée dans la gare Bordeaux Saint-Jean et dans la Mairie de quartier Bordeaux sud*
- *trois réunions publiques avec les habitants*
- *un espace dédié au projet sur le site <http://www.gares-connexions.com>*
- *un registre mis à la disposition du public à la gare de Bordeaux Saint-Jean et à la Mairie de quartier Bordeaux sud*
- *une adresse postale et mail pour le recueil des contributions et avis du public*
- *une information dans le magazine municipal et sur le site internet de la Ville de Bordeaux*
- *des affichettes sur les objectifs et les modalités de la concertation dans la gare de Bordeaux Saint-Jean et à la Mairie de quartier Bordeaux sud*
- *un courrier d'information sur les objectifs et les modalités de la concertation distribué dans les boîtes aux lettres des riverains de la gare de Bordeaux Saint-Jean*
- *un encart dans la presse locale sur les objectifs et les modalités de la concertation*
- *une informations auprès des médias locaux sous la forme d'une communiqué de presse*

La concertation préalable aura lieu du Mardi 25 septembre au Vendredi 2 novembre 2012.

Il nous appartient selon l'article précité de nous exprimer sur les modalités de concertation proposées.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir émettre et approuver un avis favorable.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 16 juillet 2012

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Elizabeth TOUTON

Projet d'extension de la gare de Bordeaux St Jean

La gare de Bordeaux Saint-Jean a fait l'objet d'aménagements du bâtiment historique, accompagnant l'arrivée du tramway en gare afin d'en faire un véritable pôle d'échange multimodal. Parallèlement à cette opération, une réflexion a été engagée pour répondre aux problèmes capacitaires, dans la perspective de l'arrivée de la LGV Tours-Bordeaux à l'horizon 2017 et d'une augmentation du trafic en conséquence, passant de 11 millions voyageurs / an en 2010 à 18 millions en 2018, puis à 25 millions en cible (2035).

Pour faire face à cette augmentation du nombre de voyageurs, une adaptation des services et des infrastructures est nécessaire dès l'échéance 2017 pour la mise en service de la LGV Tours-Bordeaux.

Une convention « programme et esquisse de l'opération de restructuration de la gare de Bordeaux St Jean à moyen et long terme » a été signée le 1^{er} mars 2011 entre l'Etat, la Région Aquitaine, la CUB, la ville de Bordeaux, l'EPA Bordeaux Euratlantique, RFF et Gares&Connexions.

Les études menées dans le cadre de cette convention ont permis de définir les grandes lignes du projet qui se compose de plusieurs ensembles qui s'articulent autour de la création d'un bâtiment principal sur le triangle Belcier.

Le cœur de ce bâtiment est constitué

- des espaces voyageurs : espaces de circulation, services de gares...,
- d'espaces de commerces et services sur environ 5000 m²
- d'un parking P1 (un niveau en souterrain et le reste en silo) de l'ordre de 850 places.

L'offre de stationnement est complétée par deux autres parkings P2 et P3 positionnés au sud du pont du Guit d'une capacité respective de 700 et 300 places.

Des aménagements extérieurs à ces bâtiments permettront :

- de créer un parvis devant le bâtiment principal,
- d'aménager un mail le long de la descente du pont du Guit en direction d'Armagnac
- de rendre la gare accessible aux voitures depuis Armagnac avec un aménagement du pont du Guit.

- De créer 600 places de vélos supplémentaires sur l'ensemble du PEM

Enfin, des évolutions sur la zone des quais sont prévues avec la mise aux normes de l'accessibilité des personnes handicapées et des PMR, la remise à niveau de l'aspect des souterrains et la création d'abris de quais.

En outre, une étude sur les modes d'accès a fait apparaître une très forte augmentation de la fréquentation des TCU (~70% d'augmentation d'ici 2018). Cette même étude a permis de dimensionner l'offre de stationnement pour répondre aux besoins de la gare.

Ces choix d'implantation des différents volumes et le concept spatial ont été validés par le comité de pilotage du 17 juin 2011.

Les études sur le projet se poursuivent dans le cadre d'une convention de financement des études d'avant projet dont les études sont menées courant 2012.

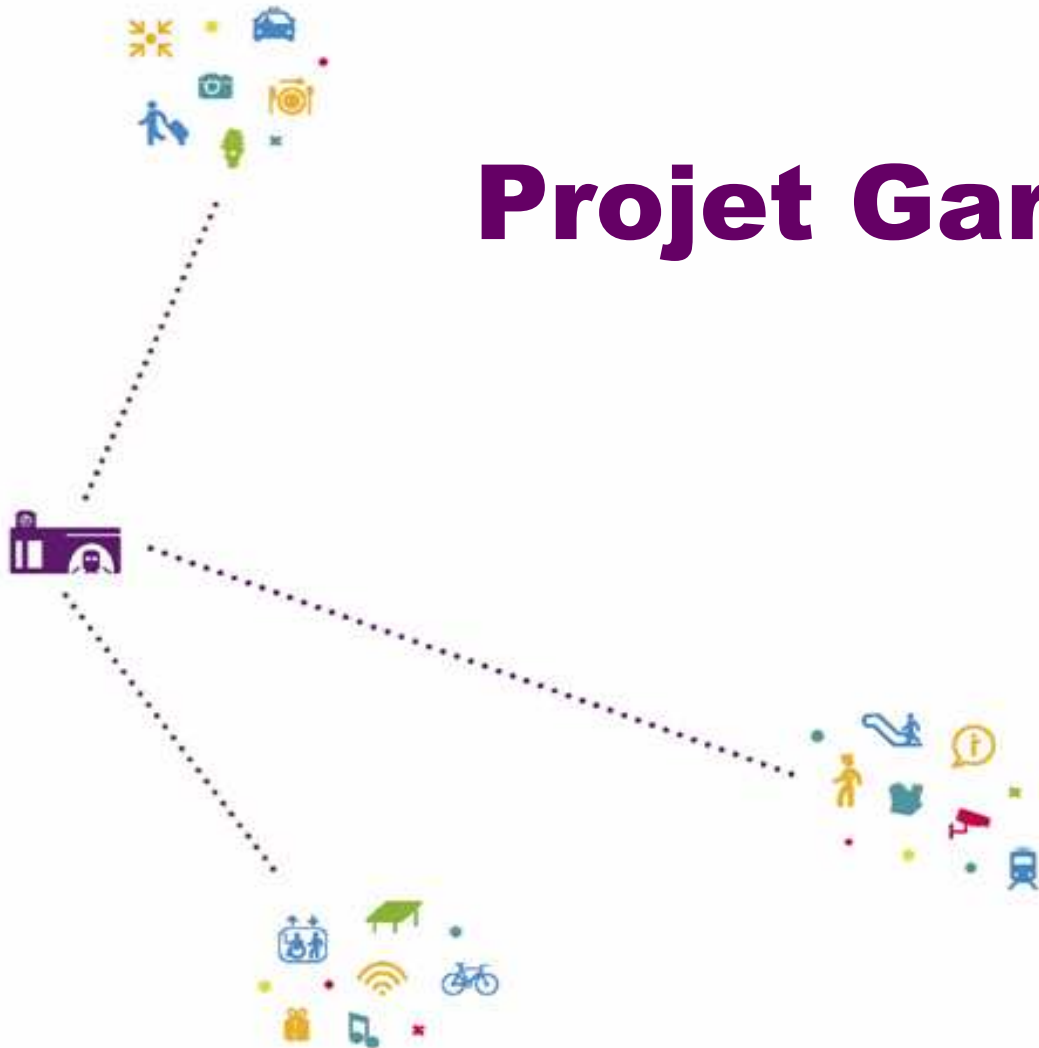
En l'état actuel du projet, SNCF Gares&Connexions souhaite réaliser la concertation préalable afin de recueillir les avis du public sur le projet. Cette concertation devrait se dérouler du 25 septembre au 2 novembre 2012. Les modalités de cette concertation sont soumises à délibération du conseil municipal. Elle prévoit notamment une information large du public à travers des expositions et des plaquettes ainsi que trois réunions publiques.

En ce qui concerne le planning, la mise en service de la gare est prévue pour le printemps 2017, comme la mise en service de la ligne SEA.

L'enquête publique se déroulera au second semestre 2013 et les travaux commenceront à la mi 2014.

Projet Gare de Bordeaux

juin 2012



Les objectifs et le cadre partenarial du projet

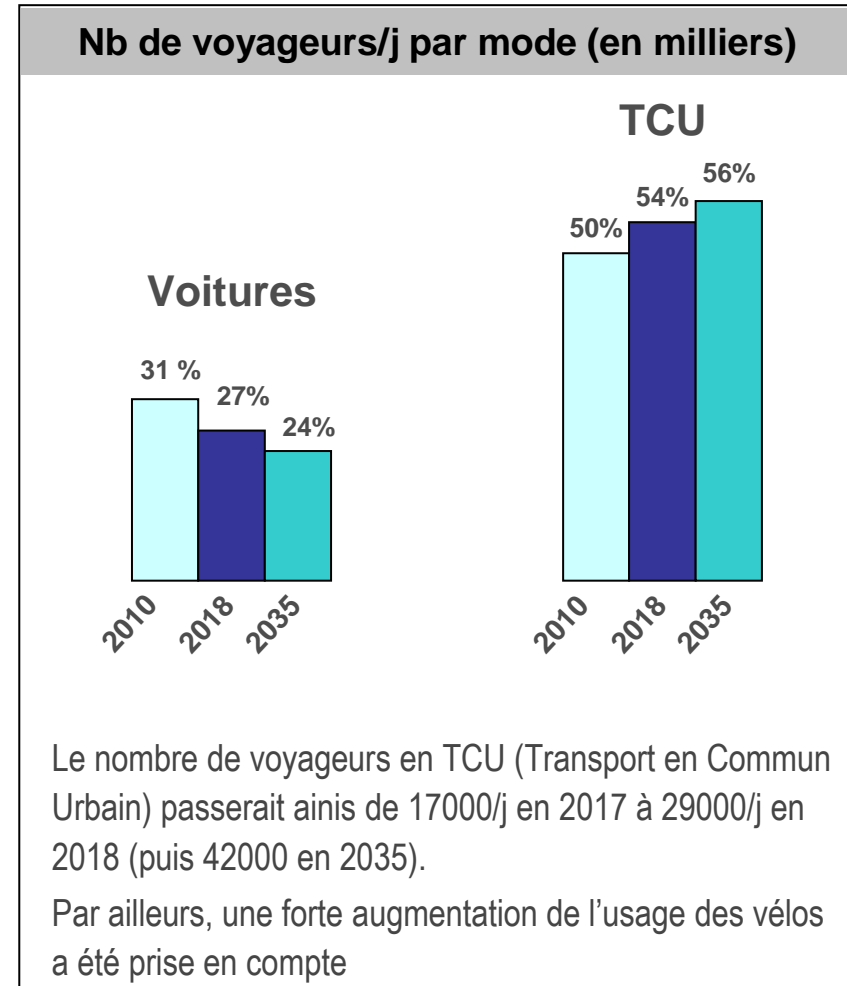
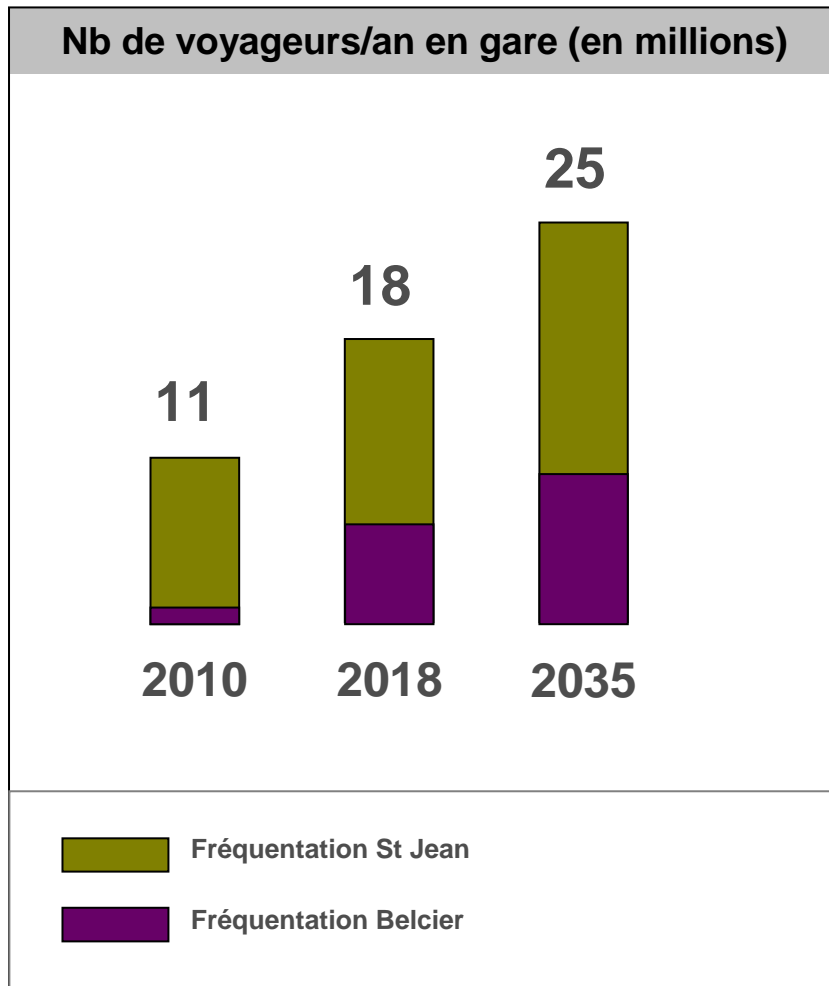
Enjeux :

- Adapter la capacité de la gare aux flux attendus à l'horizon de la mise en service de la LGV SEA
- Renforcer l'intermodalité de la gare en prenant en compte le développement des transports en commun et des modes doux
- Répondre aux besoins de stationnement à moyen et long terme (vélos, 2 roues motorisées, voitures)
- Mettre la gare aux normes d'accessibilité des personnes handicapées et des PMR
- Veiller à l'intégration de la gare dans le quartier
- Intégrer les objectifs de développement durable dans le projet
- Obtenir un montage économique acceptable pour les transporteurs et les cofinanceurs

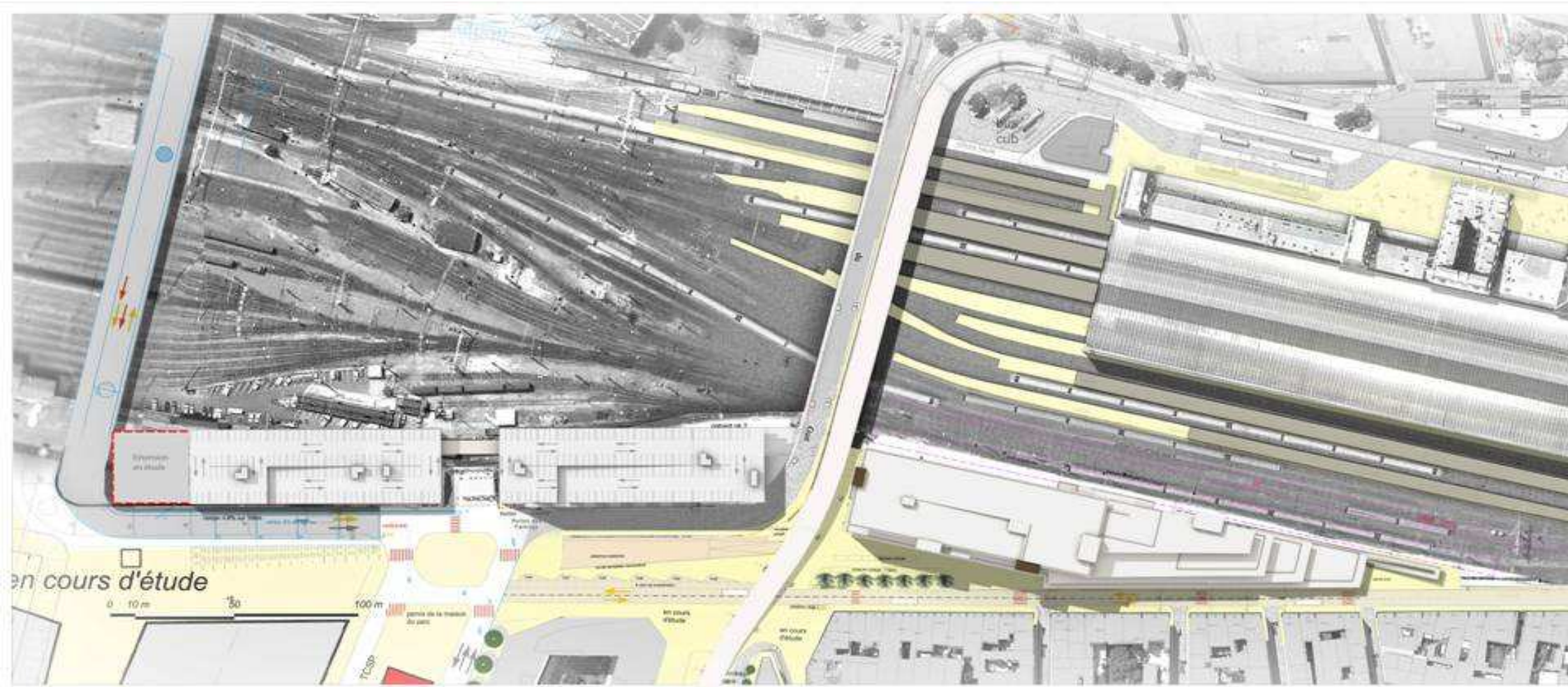
Un cadre partenarial :

- Une première convention (montant de 1,3M€) a permis de réaliser les études préliminaires en 2011.
- Les partenaires de cette convention sont l'Etat, la Région Aquitaine, la CUB, la ville de Bordeaux, l'EPA Euratlantique, RFF et SNCF.
- Les mêmes partenaires financent la convention AVP dont les études se déroulent en 2012 (montant 4M€)

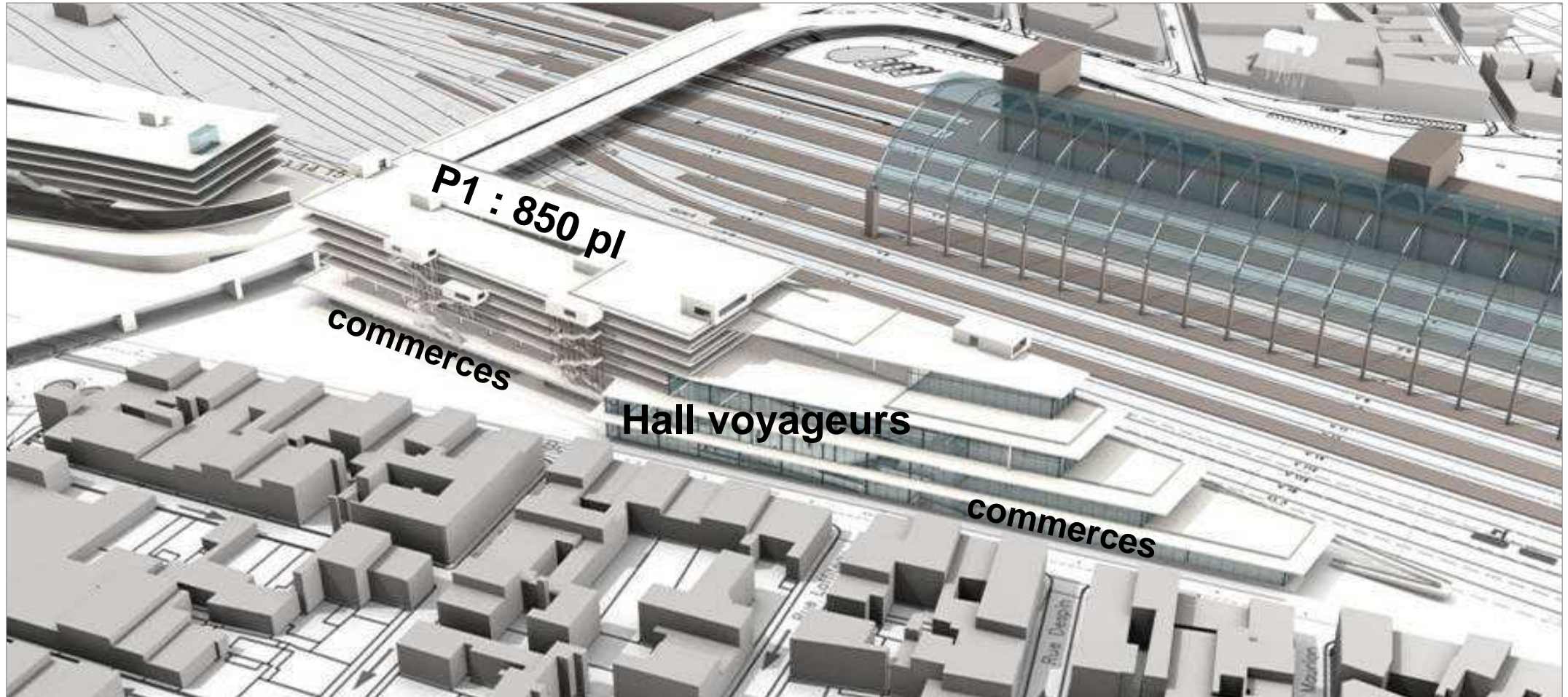
L'évolution de la fréquentation



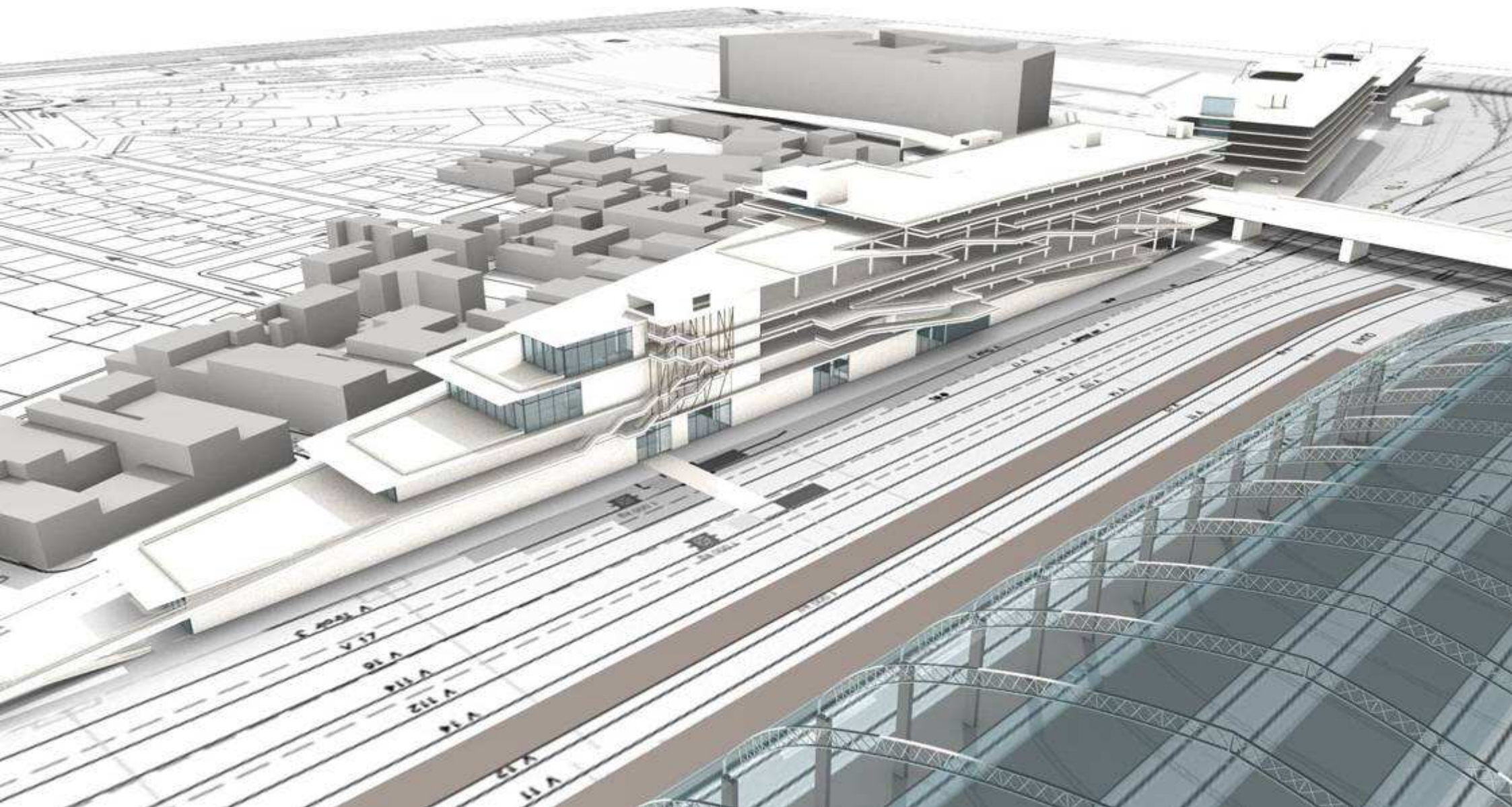
Vue d'ensemble du projet



Le bâtiment principal



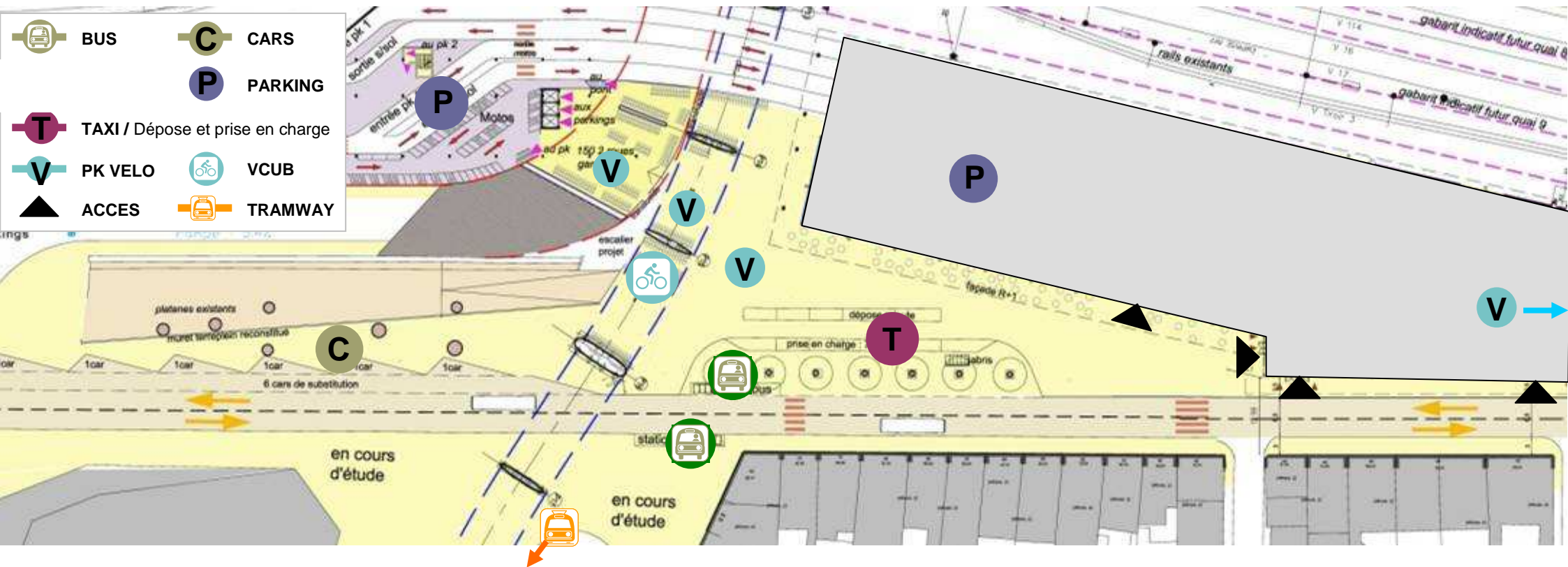
Le bâtiment principal vu côté St Jean



Vue de l'intérieur du BV depuis l'accès principal



Réflexions sur l'aménagement du parvis

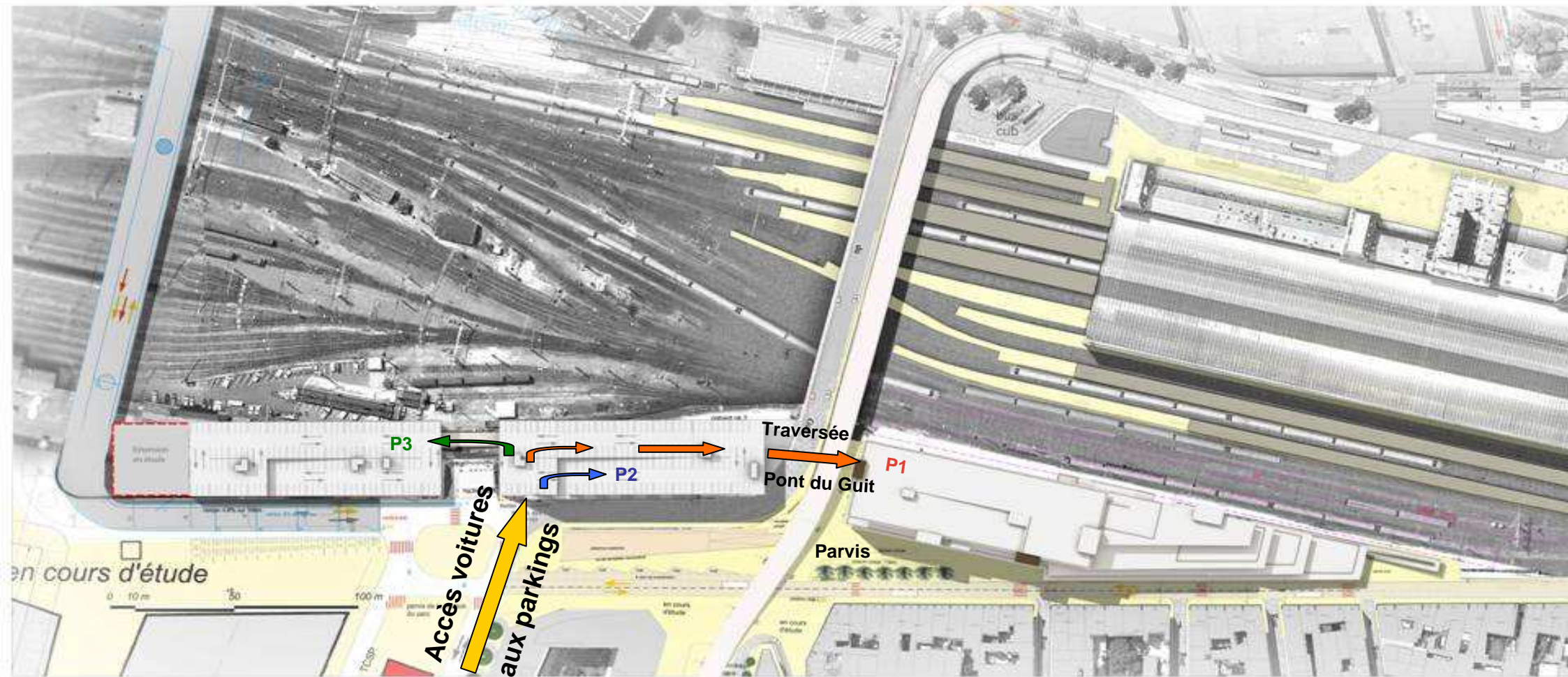


Stationnement vélos : 600 places supplémentaires sont prévus (réparties entre St Jean et Belcier)

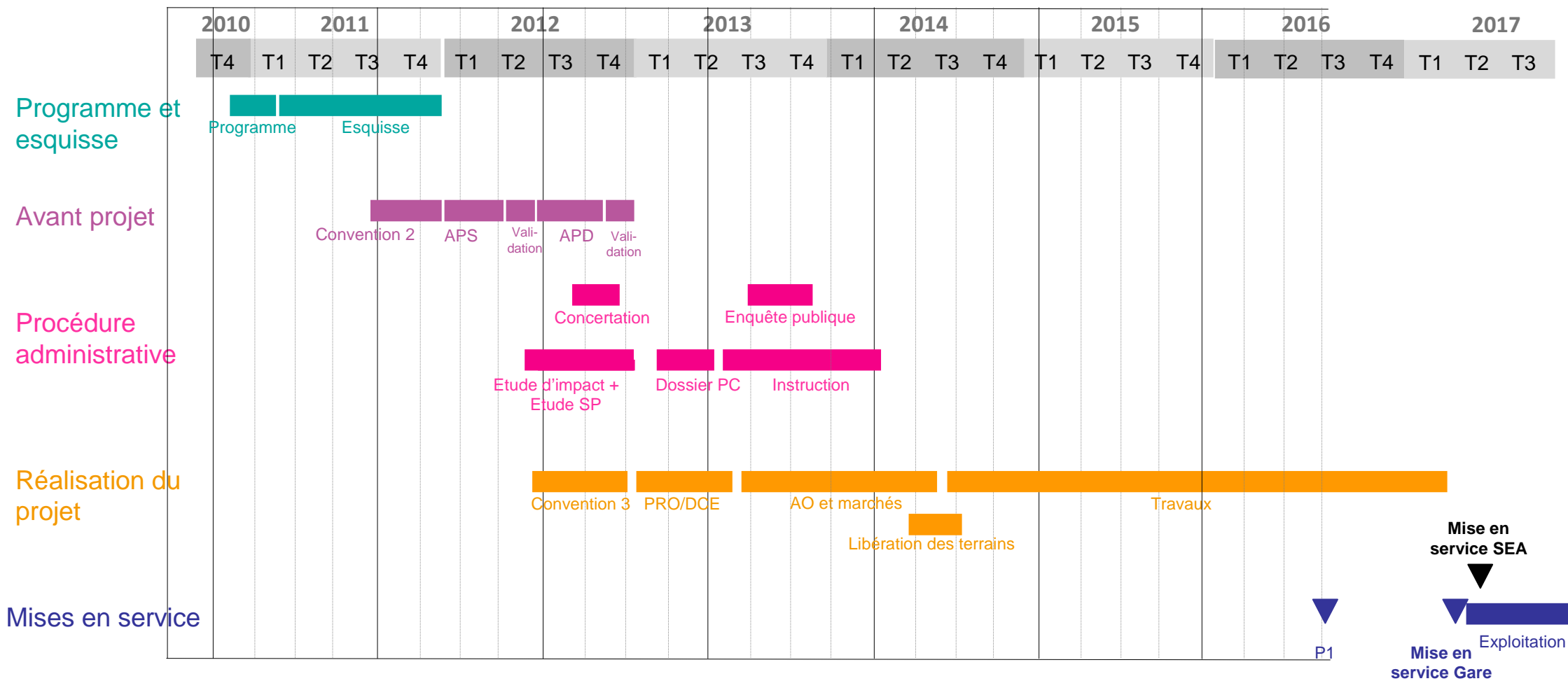
Vue du parvis et de la gare depuis la rue des terres de borde



Accès des voitures



Planning de l'opération



La concertation préalable

La concertation préalable aura lieu du Mardi 25 septembre au Vendredi 2 novembre 2012 suivant les modalités suivantes (extrait) :

- *Un encart dans la presse locale sur les objectifs et les modalités de la concertation*
- *Un courrier d'information sur les modalités de la concertation distribué aux riverains*
- *Un dossier de présentation et des panneaux d'exposition du projet mis à disposition à la gare de Bordeaux Saint-Jean et à la Mairie de quartier Bordeaux sud.*
- *Trois réunions publiques.*
- *Un espace dédié au projet sur le site Internet www.gares-connexions.com*
- *Un registre mis à la disposition du public à la gare de Bordeaux Saint-Jean et à la Mairie de quartier Bordeaux sud.*
- *Une adresse postale et mail pour le recueil des contributions et avis du public.*
- *Une information dans le magazine municipal et sur le site Internet de la Ville de Bordeaux.*